

Plan de protection du Théâtre Le Crève-Cœur approuvé par la police cantonale et par l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (28 août 2020).

Nous prévoyons :

- le port du masque obligatoire
- une liste de présence avec coordonnées et numéro de siège à chaque représentation et conservée 14 jours
- la billetterie à l'extérieur du bâtiment et l'accès dans la salle de spectacle à l'ouverture des portes
- le bar maintenu ouvert mais avec un service à table
- du gel hydroalcoolique dans tous les lieux de passage
- une aération complète des locaux avant l'arrivée des spectateurs
--- pour information, la salle de spectacle est muni d'une ventilation efficace qui crée une circulation d'air entre l'intérieur et l'extérieur ---
- une désinfection complète et quotidienne des surfaces de contact avant l'ouverture du bâtiment, ainsi que pendant le spectacle
- des marques au sol pour délimiter les différents espaces
- des panneaux en plexiglas entre les différents groupes de personnes assises aux tables du foyer et une désinfection systématique des tables.

Ces mesures seront bien entendu réadaptées en fonction de l'évolution de la situation et des directives prescrites par les autorités compétentes.